



LE MOT DU PRÉSIDENT

JUILLET 2020

L'année 2020 s'annonçait comme une année charnière avec pour toile de fond le début d'une nouvelle décennie. Personne n'aurait pu prédire que notre quotidien serait chamboulé du tout au tout. À titre de président de la Fédération des copropriétaires du Québec, j'ai été à même de constater tous les changements auxquels les centaines de milliers de copropriétaires québécois ont été confrontés depuis l'apparition de ce virus potentiellement mortel.

Au cours des derniers mois, la FCQ a réagi rapidement à l'évolution de la pandémie et elle a publié rapidement des communiqués afin de vous tenir informés des plus récents développements ainsi que des mesures sanitaires à mettre en place pour assurer la sécurité et la bonne santé de tous les copropriétaires. Vous avez été plusieurs centaines à nous écrire afin que ces communiqués ponctuels deviennent plus réguliers afin de vous informer régulièrement des sujets de l'heure dans le secteur de la copropriété. Je suis donc heureux de vous informer que nous vous avons entendu et que j'aurai le plaisir de vous écrire dorénavant tous les mois via **Le mot du président** qui sera inséré dans nos infolettres mensuelles.

ASSEMBLÉES VIRTUELLES

La FCQ a été la première à vous inciter à organiser vos AGA de manière virtuelle en utilisant des plateformes comme Zoom ou celle de la firme DJC. Ces outils permettent la tenue à distance de vos assemblées tout en assurant le bon déroulement de l'assemblée, et ce, tout en respectant votre déclaration de copropriété et les dispositions du Code civil. Plus que jamais, nous vous encourageons à rattraper le retard quant à la tenue de votre AGA.

LOI 141 ET LOI 41

Suite à l'adoption de la Loi 41, nous espérons que les syndicats de copropriété puissent respirer plus librement quant au recouvrement de la franchise de leur police d'assurance lorsqu'un sinistre est causé par un copropriétaire ou un locataire. Malheureusement, il semble qu'un assureur ne semble pas vouloir respecter cette nouvelle loi. Si vous êtes témoin d'une telle situation, veuillez nous contacter sans tarder car nous ferons le nécessaire pour faire des représentations auprès du gouvernement pour ramener à l'ordre le ou les assureurs délinquants.

En terminant, je vous invite à nous transmettre vos questions ou sujets que vous souhaiteriez voir traiter dans nos prochaines communications.

Bon mois de juillet!



Sylvain Clermont
Président